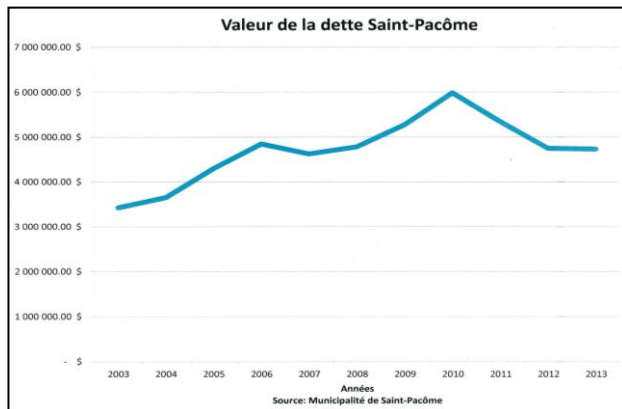




## MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme, tout comme l'année dernière, nous vous avons dressé différents tableaux pour vous donner de l'information avec le plus d'exactitude possible sur différents sujets pouvant vous intéresser et par la même occasion faire une mise au point où nous en sommes présentement.



Le service de la dette : tel que nous vous le présentons maintenant, vous pouvez constater que le service de la dette diminue légèrement, mais il va continuer à baisser progressivement d'ici 2018 pour atteindre une baisse marquée en 2019. Même si d'autres projets sont en marche, la diminution du capital va s'accroître dans les prochaines années.

La valeur des permis de construction : vous pouvez observer dans ce tableau la valeur des permis émis de 2004 à 2012. Dans la dernière année, c'est presque un million qui a été investi dans la rénovation et la construction de résidences ou dans l'amélioration locative et commerciale. Ces investissements ont un impact direct sur la richesse foncière de notre municipalité.



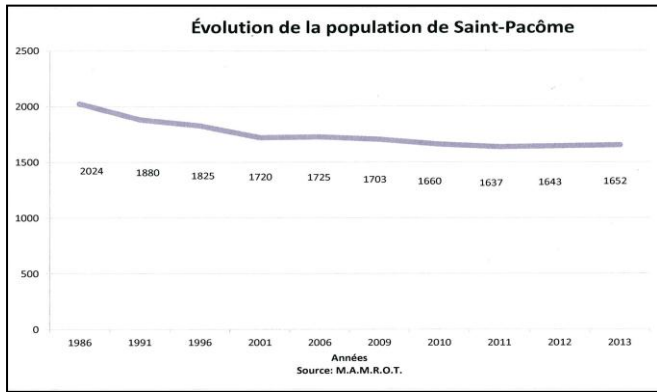
**PROCHAINE  
SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL  
LE MARDI 5 MARS 2013  
À 20H00**

### À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1-2
Votre conseil municipal	3
Mot du Directeur général	3
Nouvelles de l'agent(e)	4
Activités à venir	4
Chroniques du loisir intermunicipal	5
Club de compétition Côte des Chats	5
Habitations Saint-Pacôme	6
Cercle de Fermières	6
Club 50 ans et +	6
Kam-aide	6
Profil d'entreprises	7
Du jardin... à la maison...	8
Club 50 ans et plus	8
Capsule verte	8
Sécurité routière	8
Des nouvelles du conseil	9-10-11
Nouvelles du Club Optimiste	11
Café Jasette	12
Offres d'emploi	13
Chronique culturelle	14
Brunch de la Municipalité	14
Concours Vos plus beaux clichés	15
Détails du concours	16
Formulaire à compléter	17
Journées boule de neige	18
Station plein air	19
Calendrier mars 2013	20

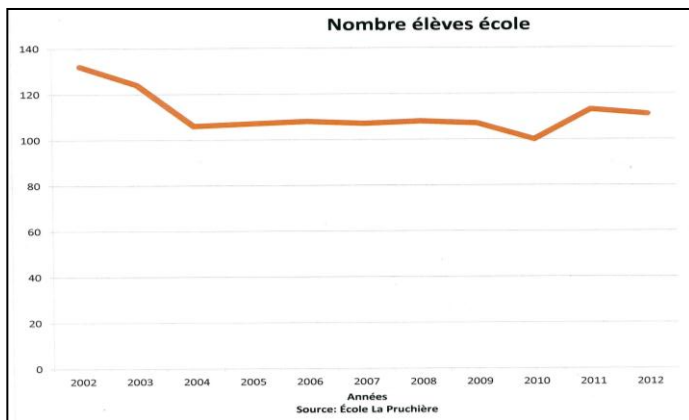
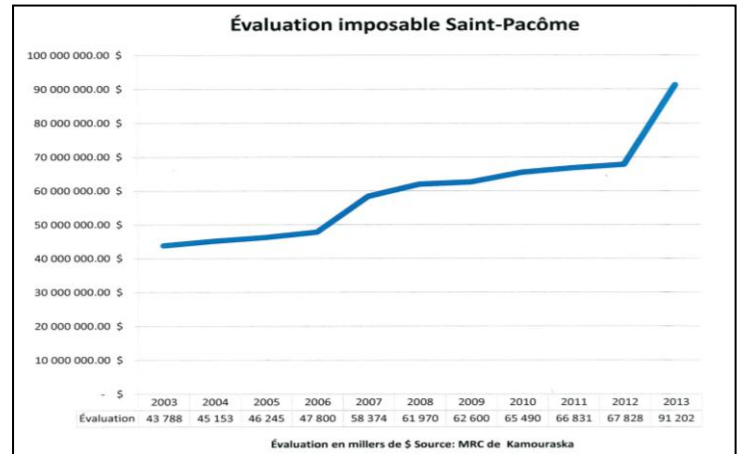
### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00*



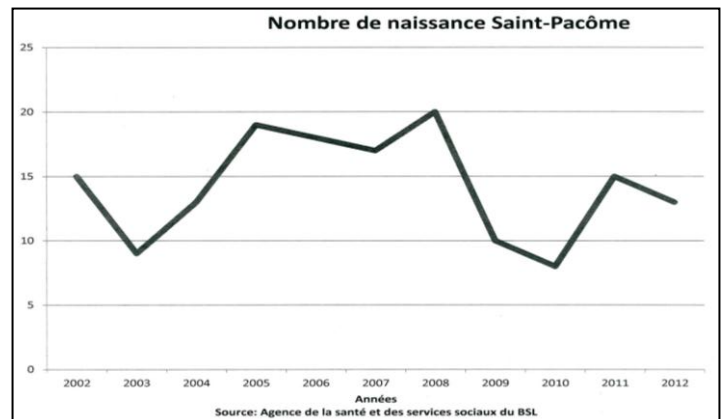
L'évolution de la population : Depuis 2008, la population du Kamouraska est en baisse. Par contre, Saint-Pacôme nous démontre un revirement de situation depuis 2011 par une hausse de population de 1637 à 1652 en 2013. En souhaitant que la croissance continue à progresser au cours des prochaines années.

L'évaluation imposable de la municipalité : lorsque l'on observe les constructions et l'émission des permis, nous sommes à même de constater l'impact direct sur l'augmentation de la richesse foncière de la municipalité. Le nouveau rôle déposé pour l'année 2013 nous démontre un accroissement de la valeur foncière de plus de 23 millions dû aux nouvelles constructions et à la vente de propriétés qui sont vendues à des montants supérieurs d'environ 30% de la valeur de l'évaluation municipale. Nous sommes à constater que Saint-Pacôme est convoité par des jeunes familles qui recherchent un milieu de vie agréable et stimulant.



Le nombre d'élèves à l'école : depuis 2004, l'école La Pruchière accueille entre 100 et 110 élèves. Mais depuis 2011, l'école primaire accueille plus de 115 élèves. Depuis 2012, l'école a un nouveau service de garde en milieu scolaire, afin d'accueillir les jeunes familles de notre communauté.

Le nombre de naissance : il y a eu une légère baisse de natalité en 2012. Nous serons à même de constater que malgré cette légère baisse, l'impact sera plus que positif dans les prochaines années pour l'école La Pruchière et la vie communautaire de notre municipalité.



En conclusion, les différents graphiques que vous venez de voir nous démontrent clairement que la municipalité est en bonne situation et que votre participation au développement de celle-ci est prometteuse pour les années à venir. Saint-Pacôme est un milieu de vie attrayant avec encore beaucoup de services de proximité qui répondent aux besoins des gens d'ici et que nous devons continuer d'encourager si on désire voir leur continuité dans le temps.

## Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque  
Maire



Nicholas Ouellet  
Siège no 1



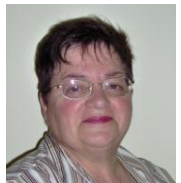
Robert Bérubé  
Siège no 2



Daniel Jean  
Siège no 3



Sylvain Dubé  
Siège no 4



Carmelle Fortin  
Siège no 5



Jean Santerre  
Siège no 6

### Directeur général :

M. Frédéric Lee

### Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque

### Agente de développement :

Mme Marijo Couturier Dubé

### Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

### Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca)

Site internet : [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca)

## Un mot du Directeur général

### Élections 2013

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 3 novembre 2013 partout au Québec. Dans ce sens, le processus de mise à jour de la liste électorale est maintenant enclenché. Vous aurez dans les mois à venir de l'information à cet effet.

La politique municipale est celle qui se veut la plus proche des citoyens. C'est aussi celle où vos actions ont le plus d'impacts directs sur la communauté. Bref, c'est une belle façon de faire la différence et d'aider notre milieu à s'améliorer. Par contre, depuis quelques années, le milieu municipal vit une crise majeure avec plein de scandales. Les allégations des témoins à la commission Charbonneau ne sont rien pour redorer l'image de la politique municipale. Il faut savoir que ces événements ne sont pas répandus à la grandeur du Québec. Ce n'est qu'une poignée de gens malhonnêtes qui se sont servis là où les volumes d'affaires étaient importants. Les petites municipalités sont, à mon humble avis, mieux contrôlées et plus transparentes. De plus, notre nombre de contrats étant beaucoup moins important, il serait difficile « D'en passer une ». Il ne faut donc pas juger les élus municipaux actuels et futurs. De tels jugements pourraient nuire à l'implication citoyenne dont nous aurons besoin bientôt.

Si vous avez des questions sur le processus électoral, il nous fera plaisir d'y répondre. Il faut savoir que les employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme sont habituellement les officiers qui gèrent la journée du scrutin. Dans ce sens, aucune prise de position et aucune action favorisant un candidat au détriment d'un autre ne seront faites de notre part. Nous serons objectifs dans l'intégralité du processus électoral.

### Glace sur les voies publiques

À cause des redoux et des grands froids qui se sont entremêlés, nous avons un effet où des drains engorgés d'eau ont subitement gelé. La nouvelle eau de surface qui arrive des fontes normales ne peut plus faire son chemin. On assiste alors à la création de plaque de glace dans nos rues et routes. Sachez que nous avons cette situation à l'œil et que des actions sont posées lorsque la situation l'exige. Je vous remercie de votre compréhension.

### Automobiles dangereuses dans la cour de la Station plein air

Nous notons dernièrement une recrudescence d'automobiles qui vont faire des dérapages contrôlés dans la cour de la Station plein air. Nous recherchons plus particulièrement une voiture noire, mais nous en avons vu d'autres aussi effectuer ce genre de manœuvres dangereuses, entre autres, un Suburban vert. Nous vous rappelons qu'une garderie tient ses activités à proximité et que la plupart des utilisateurs de la patinoire sont des enfants. Nous vous demandons donc votre vigilance citoyenne afin que l'on puisse prévenir avant qu'un grave accident arrive. N'hésitez pas à contacter la Sûreté du Québec si vous êtes témoin de ces agissements dangereux pour la sécurité de tous.

**Sûreté du Québec : 418-492-3638.**

Frédéric Lee  
Directeur général

# *Des nouvelles de notre agente de développement*

## *Mon héritage communautaire*

Dans chaque projet ou événement auquel je travaille, soit de près ou de loin, je me questionne toujours sur son impact à long terme. « Le projet est-il bénéfique pour nous et pour les générations futures? » ou « Cet événement saura-t-il créer un sentiment d'appartenance chez les jeunes envers leur communauté? » Ces questions sont en quelque sorte la ligne directrice de toutes actions posées dans le cadre de mon travail. Mais pas seulement dans mon travail, car je me pose exactement ces mêmes questions en tant que citoyenne et mère de deux enfants. Certains diront : « déformation professionnelle! », peut-être. Mais je crois aussi qu'on développe cet intérêt envers notre municipalité grâce aux valeurs transmises par nos parents. J'ai plusieurs souvenirs d'enfance reliés aux activités et aux différents événements de Saint-Pacôme (journée sécurité à bicyclette, Carnaval, disco, terrain de jeux, local des jeunes, fêtes du 150<sup>e</sup>, etc.). Mes parents participaient aux activités et, peut-être inconsciemment, suscitaient en moi un attachement profond à Saint-Pacôme. Aujourd'hui, c'est à mon tour d'intéresser mes enfants à leur municipalité et de bâtir (mon cœur de mère l'espère!!!) leur milieu de vie. C'est donc avec la volonté d'offrir un milieu de vie dynamique et diversifié pour les familles que je travaille à l'élaboration de différents projets, dont le projet parc à neige et piste de ski-cross de la Station plein air. Ma part dans ce projet fut de trouver le financement pour assurer sa réalisation. Malgré les heures passées à monter le dossier, je considère ma part bien minime à côté du temps que les jeunes bénévoles, les membres du Club de compétition et l'équipe Top Zone mettent à installer et entretenir les aménagements. C'est leur projet. Il est encore trop tôt pour dire si c'est un succès ou pas. Quoique très populaire présentement, on ne peut jamais garantir à 100% la durabilité d'un projet. Notre rôle est d'essayer, dans la mesure du possible, de répondre aux besoins des enfants et de tous les citoyens afin d'améliorer le bien-être collectif.

Dans un autre ordre d'idées, le Comité de développement vous invite à la remise de prix du concours *Les plus beaux clichés de Saint-Pacôme – automne 2012*, à la Bibliothèque Mathilde-Massé le dimanche 3 mars prochain, à compter de 10h00. D'ici là, vous pouvez participer au prix coup de cœur à la bibliothèque lors des heures d'ouverture. Vous avez jusqu'au 28 février pour choisir votre coup de cœur et courir la chance de gagner 20 Paco\$.

Pour ceux et celles qui ont envie de bouger et qui aimeraient se pratiquer un peu avant l'été, un jeu de pétanque intérieur sera installé à la **salle municipale** tous les mercredis après-midi, à compter de 13h00. Pour information, veuillez me contacter ou contacter madame Raymonde Boucher au 418-852-2599.

## **Activités à venir...**

**Le samedi 23 février**, journée de la patrouille et souper retrouvailles à la Station plein air;

**Le dimanche 24 février**, Brunch de la municipalité à la Station plein air;

**Le dimanche 3 mars**, remise du prix du concours *Les plus beaux clichés de Saint-Pacôme* à la bibliothèque;

**Le lundi 4 mars et mardi 5 mars**, les journées boule de neige à la Station plein air;

**Le mardi 5 mars**, séance ordinaire du conseil municipal à 20h00;

**Le vendredi 8 mars**, journée de la femme à la Station plein air, souper et soirée musicale;

**Le lundi 11 mars**, à 9h30 à la salle municipale, Café Jasette;

**Le mardi 12 mars**, réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb à 19h30;

**Le mardi 12 mars**, dernière journée pour déposer votre candidature au poste de Coordonnateur(trice) pour le camp de jour 2013;

**Le mercredi 13 mars**, à 19h30, réunion mensuelle du Cercle de Fermières;

**Le mercredi 20 mars**, à 20h00 Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus à la salle municipale;

**Le samedi 23 mars**, à la Station plein air, Circuit Rive-sud;

**Le samedi 23 mars**, soirée de danse du Club des 50 ans et plus à la salle municipale;

**Le dimanche 24 mars**, déjeuner des Chevaliers de Colomb à la salle municipale.

Pour terminer, j'aimerais m'excuser auprès de mesdames **Josiane Paturel et Jiny Vincent** qui ont collaboré au succès de la fête de Noël. J'ai complètement oublié de mentionner votre participation à la fête de Noël dans la dernière parution du Journal Le Pacômien. Merci beaucoup les filles pour votre animation! Encore mille excuses!

Marijo Couturier Dubé  
Agente de développement

# Les chroniques du loisir intermunicipal

Voici ce qui se passe dans le monde du loisir intermunicipal de Mont-Carmel, Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel.

## Programmation relâche 2013

**Lundi et mardi :** Journées Boule de Neige à la Station Plein Air Saint-Pacôme

**Mercredi :** Heure du conte en pyjama à la bibliothèque de Mont-Carmel

**Jeudi :** Compétition de sportive du Wii et film sur écran géant au local des jeunes de Saint-Gabriel, salle communautaire

**Vendredi :** Sortie au Cinéma Louise pour tous les adolescents, Saint-Pacôme

## Sortez et venez vous amuser ☺

Je voudrais remercier les jeunes gens du CRDI de Saint-Pacôme pour leur coup de main lors de la préparation des programmations. Ils ont plié une majeure partie de vos programmations. MERCI!!!



## Journées Boule de Neige

Une fois de plus, la relâche scolaire sera l'occasion, en 2013, d'apprécier les joies de la glisse printanière. La Journée Boule de neige est de retour en grand ! Une programmation sur deux journées sera

disponible cette année. Les 4 et 5 mars prochains, la Station Plein air de Saint-Pacôme vous invite à profiter d'une programmation familiale amusante et d'un tarif des plus avantageux !

**Tarifs :** 12\$+tx pour l'accès aux pentes  
12\$+tx pour la location d'équipement  
70\$+tx pour le passeport relâche



## Défi santé 5/30 Équilibre

Vous avez jusqu'au 1er mars pour vous inscrire au défi santé 5/30 équilibre : defisante.ca

Si vous le désirez. Vous pouvez vous inscrire en famille, en équipe ou en solo!!!

Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal  
Mont-Carmel \* Saint-Gabriel \* Saint-Pacôme  
rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Lundi : 418-498-2050 \* 115, Mardi/Mercredi : 418-852-2801

Jeudi/Vendredi : 418-852-2356



CLUB DE COMPÉTITION  
CÔTE DES CHATS INC

ST-PACÔME, KAM.  
GOL 3X0



Angèle Banville et William Jalbert

Le dimanche 13 janvier dernier avait lieu la 1re compétition du circuit Rive-Sud. Plus de 160 coureurs y participaient dont 18 du Club de compétition Côte des Chats de St-Pacôme. Notons la 4e position de Léa-Rose Lizotte et la 5e position de Rachel Lambert dans la catégorie U6. Dans la catégorie U8, Flavie Roux est arrivée en 6e position. Dans la catégorie U10, Éliane Jalbert est arrivée en 4e position. Dans la catégorie U14 filles, Angèle Banville est repartie avec la médaille d'argent, chez les garçons, William Jalbert est également revenu avec la médaille d'argent. Enfin, Jérémie Saucier s'est mérité la 6e position dans la catégorie U16. Félicitations à tout le monde.

C'est le samedi 26 janvier 2013 que se tenait la 2e course du circuit Rive-Sud au Massif du Sud. Dans la catégorie U6, Léa-Rose Lizotte s'est mérité la médaille de bronze et Rachel Lambert s'est classée 4e. Dans la catégorie U8, Flavie Roux est arrivée en 6e position. Dans la catégorie U10, Camille Leblanc s'est classée en 6e position. Dans la catégorie U14, William Jalbert s'est mérité la médaille de bronze, Angèle Banville est arrivée en 5e position et Anthony Saucier en 6e position. Dans la catégorie U16 Jérémie Saucier est arrivé 6e. Félicitations aux compétiteurs



William Jalbert et Léa-Rose Lizotte



**Desjardins**

Caisse populaire  
de la Rivière Ouëlle

GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

## Siège social

7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
GOL 3X0 (418) 852-2812

## Les Habitations Saint-Pacôme *Résidence du Lys d'Argent*

18, rue Martin  
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0  
Téléphone : 418-852-2525



### AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- Au rez-de-chaussée : 1 studio 2 ½ pièces ;
- Au troisième plancher : 1 logement 3 ½ pièces.

#### Forfait « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction



### Le cercle de Fermières de Saint-Pacôme

Dans un vieux livre des Cercles de Fermières, appartenant à sa mère et datant de 1958, une de nos membres a retrouvé cette prière que nous trouvons digne d'intérêt :

*Prière dans ma cuisine*

*Seigneur, maître des pots, des brocs et des marmites  
Qui sont dans ma cuisine et dont j'ai le souci,  
Je ne puis être, hélas, la Sainte qui médite,  
Assise aux pieds du Maître ou qui brode pour lui  
Avec des blanches mains, la chasuble bénite ;  
Alors que je suis sainte en besognant ici.*

*Donnez-moi de vous plaire en ranimant la flamme,  
En surveillant la soupe, en récurant l'évier.  
De Marthe, j'ai les mains, que de Marie j'aie l'âme.  
Quand je lave le sol, à genoux sur la dure,  
Je pense que vos mains ont touché nos souillures,  
Et se sont endurcies exerçant un métier.  
De prier longuement, je n'ai pas le loisir.  
Pourtant je dis encore : « Réchauffez ma cuisine  
Au feu de votre amour ». Que votre paix divine  
corrige les excès de mon humeur chagrine  
Et fasse taire aussi mes envies de gémir.  
Vous aimez tant, Seigneur à nourrir vos amis,  
Sur la montagne, aux bords du lac ou dans la chambre.  
Ce sera vous Seigneur, qui daignerez le prendre,  
Car c'est vous que je sers en les servant ici.*

Quel écart entre hier et aujourd'hui. Rien de pareil ni même de semblable tant pour le fond que pour la syntaxe. Il est toutefois très agréable, même amusant, de se remémorer cette période. Nous avons progressé depuis ce temps pas si lointain.

NB : si vous faites des trouvailles comme celle-ci, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous que vous soyez membre ou non.

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme  
Par : Josée Lévesque responsable  
Dossier Communications

## Club des 50 ans et plus



C'est le 20 mars prochain que ce tiendra l'Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme. Vous êtes attendus en grand nombre à 20 heures à la salle municipale située au 27, rue St-Louis.

## GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS



**BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE  
POUR VOTRE GRAND MÉNAGE ?**

Services Kam-aide inc.  
est là pour vous...

**du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30**

**418-856-5636**

Des gens  
de cœur  
AIDE À DOMICILE

- ✓ Personnel expérimenté et responsable
- ✓ Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- ✓ Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska

## ..PROFIL D'ENTREPRISES



Le tirage de 20 paco\$ pour le mois de janvier avait lieu à l'Épicerie Gilbert Royer de Saint-Pacôme. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné, M. Donald Boulet comme gagnant. Félicitations!

Le prochain tirage aura lieu le vendredi 8 mars 2013.

### PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

#### Garon Lévesque Gagnon St-Pierre,

**s.e.n.c.**

#### 176A, boulevard Bégin

Me Yves Lévesque est notaire depuis le 11 août 1975 et a pratiqué en solo jusqu'en 1987, date à laquelle il forme une société avec Me Louis Garon et Me Claude Gagnon, sous le nom Garon Lévesque Gagnon notaires.

En 1999, Me Dorisse Saint-Pierre se joint à la société et celle-ci devient Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre notaires, s.e.n.c.

La société pratique dans les champs traditionnels comme l'immobilier, de droit de la famille, testament, mandat, succession, etc.. Elle a développé le domaine corporatif en s'associant au Service corporatif PME. La société offre également le service d'arbitrage et de médiation commerciale, de même que le service de médiation familiale ainsi que la vente sous contrôle de justice.

De plus, la société est cessionnaire des greffes des notaires Jean-Paul Pérusse, André Hudon et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, celles de Me Hervé Lamonde.

Aujourd'hui, la société comprend quatre notaires associés et une notaire salariée en la personne de Me Jacinthe Dubé, douze collaboratrices et une technicienne en administration.

#### Réal Gagnon

En 1984, Réal Gagnon fait l'achat d'un tracteur pour le déneigement des cours pendant la période hivernale.

En 1986, il débute son entreprise sous l'appellation « Réal Gagnon » pour exécuter tout genre de terrassement.

Quelques années plus tard, il ajoute à son entreprise l'achat d'une pépinière pour des travaux d'excavation et d'un rotoculteur pour le bêchage des jardins qui est toujours en grande demande.

Au fil des années, sa clientèle étant toujours croissante, Réal répond à leurs besoins avec des prix compétitifs, des conseils judicieux et se fait un devoir de toujours les satisfaire.

Réal ajoute à son équipement une fendeuse et une scie mécanique pour l'abattage des arbres ainsi qu'une débroussailleuse.

Réal exécute des travaux autant résidentiels que commerciaux. Pour tous renseignements et travaux à exécuter :

Réal Gagnon, 126 boul. Bégin

Au 418-852-3284 (de préférence en soirée)

---

#### COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE «L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour la tenue de ce concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 8 mars, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme

Bonne chance !



## ***Du jardin... À la maison...***

### **Pourquoi pas un pâté chinois à l'original ?**

454 grammes (1lb) d'original  
1 sachet de sauce 3 poivre du commerce  
1 gros oignon  
1 branche de céleri coupé fin  
2 tasses de grains de maïs congelés (s'il en reste de la récolte estivale)  
5 ou 6 pommes de terre en purée  
Sel, poivre et sarriette ou cerfeuil au goût  
Fromage gruyère (ou toute autre sorte de fromage)  
râpé pour gratiner

Couper le morceau d'original en très petites pièces (1/4 de pouce) ou utiliser de la viande hachée, et faire revenir avec l'oignon et le céleri, ajouter la sauce.

Entre temps, cuire les pommes de terre et les piler avec un peu de beurre et de lait au goût. (pour varier, on peut aussi en remplacer la moitié par des patates douces).

Étager comme d'habitude et mettre le fromage sur le dessus. Cuire au four une quinzaine de minutes puis gratiner. (le fromage peut être remplacé par du persil frais haché et de la chapelure.

Variante : on peut aussi ajouter du parmesan à la purée et en saupoudrer sur le dessus pour gratiner. Différent et excellent.

Les quantités peuvent varier selon le nombre de convives.

Rose Boucher  
Cercle de Fermières Saint-Pacôme

## ***Club des 50 ans et plus***

### ***Anniversaires du mois de mars***

Jocelyne Bourgault	7 mars	Martine Dionne	18 mars
Raymond Thériault	9 mars	Rosette Milliard	22 mars
Thomas Boucher	11 mars	Marcel Pelletier	23 mars
Brigitte Fortin	14 mars	Benoît Gagnon	24 mars
Denise Dubé	14 mars	Gemma Mercier	26 mars
Christiane Lévesque	14 mars	Pierre Grand'Maison	26 mars
Gilles Gagnon	17 mars	Jacques Dubé	27 mars



## ***Capsule verte***

MIROIR, MIROIR...

Un peu d'alcool enlèvera tous les résidus de laque à cheveux dans votre miroir de salle de bain. Il brillera comme un sou neuf!

## ***Sécurité routière***

### **Pour un partage harmonieux de la route!**



Depuis plusieurs années, le nombre de personnes sur la route ne cesse d'augmenter... en même temps que le rythme de nos vies. Nous sommes parfois pressés, dans la lune, tendus, distraits ou préoccupés, mais pourtant conduire demande toute notre attention et notre concentration! Résultat : il nous arrive de faire des manœuvres irrespectueuses envers les autres, voire dangereuses. Sans oublier les comportements individualistes guidés par le « chacun pour soi »!

Pourtant, tout cela n'a pas sa place sur la route.

La route est un espace public qu'il faut partager avec les autres usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, motocyclistes et conducteurs de véhicules lourds. Tous ces gens ne se déplacent pas sur la route pour les mêmes raisons, à la même vitesse, avec les mêmes réflexes et la même protection; certains sont plus vulnérables que d'autres! En circulant sur la route, nous sommes constamment en relations les uns avec les autres et, pour assurer une circulation harmonieuse et sécuritaire, nous devons agir avec courtoisie, tolérance et respect.

**« Bien conduire,  
c'est aussi bien se conduire »**



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunion du 8 janvier 2013

#### **001.01.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 janvier 2013 soit accepté tel que présenté.

#### **002.01.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

#### **003.01.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2012 soit adopté tel que présenté.

#### **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie. Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

#### **005.01.13 AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS – DÉCOMPTE PROGRESSIF #4 – PROJET RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** les travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière montrent d'importants dépassements de coûts par rapport aux estimés de Roche Ltée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est en attente du rapport final de la firme d'ingénierie Roche Ltée dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme préfère attendre ce rapport avant de compléter les paiements finaux à Transport en Vrac St-Denis;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'EFFECTUER** une retenue de 20% sur la totalité des montants facturés par Transport en Vrac St-Denis, soit un montant de quarante-huit mille six dollars et quatre-vingt-deux cents (48 006,82 \$).

**D'EFFECTUER** un paiement au montant de trente-six mille cinq dollars et douze cents (36 005,12 \$) sur le décompte progressif numéro 4 de Transport en Vrac St-Denis.

#### **006.01.13 PAIEMENT DES FACTURES À PAVAGE FRANCOEUR INC.**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de ce conseil municipal tenue le 3 juillet dernier, la soumission de Pavage Francoeur a été acceptée pour l'exécution de divers travaux de pavage dans la Municipalité de Saint-Pacôme;

**ATTENDU QUE** tous ces travaux d'asphaltage ont été exécutés tel que convenu;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer le paiement des factures #2865 et #2984 pour un montant total de cinquante-quatre mille cinq cent cinquante-neuf dollars et cinquante-sept cents (54 559,57 \$) taxes incluses à Pavage Francoeur pour les travaux de pavage effectués dans la Municipalité de Saint-Pacôme.

#### **007.01.13 GROUPE ULTIMA INC. – RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de recommander le paiement du compte du Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de trente et un mille huit cent trente-sept dollars (31 837,00 \$).

#### **008.01.13 ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre cotisation annuelle à l'Association des plus Beaux Villages du Québec pour l'année 2013 au coût de neuf cent vingt et un dollars et cinquante cents (921,50 \$) taxes incluses.

#### **009.01.13 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – COTISATION 2013**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation pour l'année 2013 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la

somme de six cent soixante-dix dollars et quinze cents (670,15 \$) taxes incluses.

#### **010.01.13 RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 1,2% pour l'année 2013.

#### **011.01.13 SALAIRES 2013 – EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**il a été convenu lors de l'adoption de la résolution numéro 051.03.11 le 1<sup>er</sup> mars 2011, que le rattrapage salarial par rapport à la moyenne provinciale s'effectue sur une période de 5 ans pour les employés municipaux;

**ATTENDU QUE** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2012 est de 1,2%;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que les augmentations salariales pour les employés de la Municipalité de Saint-Pacôme au 1<sup>er</sup> janvier 2013 soient les suivantes :

	Rattrapage salarial	Augmentation annuelle	Total
Directeur général	3,010 %	1,2 %	4,210 %
Adjointe administrative	3,014 %	1,2 %	4,214 %
Journaliers saisonniers	4,300 %	1,2 %	5,500 %
Journalier opérateur #1	2,972 %	1,2 %	4,172 %
Journalier opérateur #2	3,870 %	1,2 %	5,070 %
Opérateur aqueduc/égout	1,000 %	1,2 %	2,200 %
Agente de développement	0,000 %	1,2 %	1,200 %
Employés temps partiel	0,000 %	1,2 %	1,200 %

#### **012.01.13 UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** l'URLS offre un soutien financier annuel pour l'organisation d'activités en loisirs;

**ATTENDU QUE** les Journées Boule de neige organisées à la Station plein air répondent aux exigences du programme de soutien financier

de l'URLS et constituant une offre d'activités en loisir originale pour les familles de Saint-Pacôme et de la région;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé, à déposer une demande de soutien financier auprès de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme de soutien financier en loisirs 2012-2013, pour la réalisation des Journées Boule de neige 2013.

**013.01.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA-OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

**014.01.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gervais Lévesque soit nommé représentant substitut pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

**015.01.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. FRÉDÉRIK LEE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** M. Frédérick Lee a emménagé dans sa propriété sise au 17 rue Paquet le 22 décembre 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Frédérick Lee au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 17 rue Paquet.

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CARMEN PAQUETTE ET M. BERNARD GIRARD**

**ATTENDU QU'**aucune construction n'est encore débutée sur ce terrain, cette demande est reportée à une réunion ultérieure.

**017.01.13 CHANGEMENT D'UTILISATEUR POUR LA CARTE DE CRÉDIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ATTITRÉE À L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme possède une carte de crédit attitrée à l'agente de développement;

**ATTENDU QUE** Mme Marijo Couturier Dubé est à l'emploi de la Municipalité depuis plus de trois (3) mois;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à faire les démarches afin de changer le nom de l'utilisateur de la carte attitrée à l'agente de développement pour Mme Marijo Couturier Dubé.

**018.01.13 PAIEMENT DE FACTURES – PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOUT RUE DE LA PRUCHIÈRE**

**ATTENDU QUE** lors des travaux de prolongement des services d'aqueduc et égout sur la rue de La Pruchière, certaines dépenses ont été effectuées et sont non incluses dans les décomptes progressifs soumis par la firme d'ingénierie;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à effectuer les paiements aux fournisseurs suivants :

Fournisseur	# de facture	montant
Transport en Vrac St-Denis	3487	3 236,26 \$
Michel Montminy inc.	2567	11 163,28 \$
Jean-Luc Rivard & Fils inc.	5800	7 580,59 \$
G. Lemieux et Fils inc.	12279	8 980,33 \$

**019.01.13 DÉPÔT DES COMPTES DE TAXES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** certains comptes de taxes des années antérieures à 2012 restent encore à recevoir;

**ATTENDU QUE** les dossiers mis en vente pour non-paiement de taxes doivent parvenir à la MRC de Kamouraska au plus tard le lundi 14 janvier 2012;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire parvenir à la MRC de Kamouraska les dossiers des propriétaires dont les taxes antérieures à 2012 ne sont pas réglées, et qui atteignent cinq cents dollars

(500,00 \$) pour mettre en vente pour non-paiement de taxes.

**020.01.13 PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX LOCAUX – TERRAINS RÉSIDENTIELS À VENDRE**

**ATTENDU QUE** certains terrains sont disponibles dans la Municipalité pour la construction résidentielle;

**ATTENDU QUE** quelques-uns de ces terrains sont admissibles à une exemption de taxes foncières générale pour une période de cinq (5) ans dans certains secteurs ciblés, tel que prévu au programme d'accès à la propriété;

**ATTENDU QUE**, toujours dans un esprit de développement, la Municipalité de Saint-Pacôme cherche à accroître sa population et sa richesse foncière;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser une publicité dans les journaux régionaux afin d'informer la population environnante des divers terrains disponibles pour la construction résidentielle et les avantages reliés à ceux-ci, et ce, pour un montant d'environ sept cents à huit cents dollars (700,00 \$ à 800,00 \$).

**021.01.13 DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES – DEMANDE D'AUTORISATION – TRANSPORT ET COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire du 4 décembre dernier, il a été résolu à l'unanimité des membres présents que la soumission de Camionnage Alain Benoit a été acceptée pour la vidange des boues de fosses septiques pour la période de 2013 à 2016;

**ATTENDU QUE** l'article 935 du Code municipal site : *le conseil ne peut, sans l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission la plus basse;*

**ATTENDU QU'**une différence de prix très minime de quatre dollars et trente-quatre cents (4,34 \$) par fosse septique sur une période de quatre-(4) ans a été observée entre le soumissionnaire le plus bas venant de l'extérieur de la région et celui basé dans notre MRC;

**ATTENDU QUE** les répercussions économiques sont plus favorables à la Municipalité en choisissant le soumissionnaire résidant dans la MRC;

**ATTENDU QUE** les impacts environnementaux causés par le déplacement de la machinerie nécessaire à l'exécution des travaux sur plusieurs kilomètres sont à considérer;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande d'autorisation soit déposée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin que le contrat soit accordé à Camionnage Alain Bemoit.

#### **022.01.13 ACHAT DE CHAISES POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de EBPC au montant de mille quatre cent trente-six dollars (1 436,00 \$) taxes en sus pour l'achat de chaises pour le bureau municipal.

#### **023.01.13 ACHAT ET INSTALLATION DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES FLEURONS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**à l'automne 2012, la Municipalité de Saint-Pacôme a obtenu une certification de 3 fleurons de la part de la Corporation des Fleurons du Québec;

**ATTENDU QUE** la signalisation officielle des Fleurons du Québec doit donner une image uniforme et reconnaissable du Label des Fleurons du Québec sur tout le territoire québécois;

**ATTENDU QUE** Kalitec inc., partenaire de la Corporation des Fleurons du Québec, nous propose une structure de signalisation comprenant deux panneaux de 750 cm x 750 cm au coût de trois cent quinze dollars (315,00 \$) chacun plus les taxes et un panneau de 600 cm x 600 cm offert en commandite;

**ATTENDU QUE** le Centre de services du ministère des Transports desservant notre région doit autoriser l'installation de ces panneaux dans les emprises du ministère des Transports;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à commander les panneaux auprès de Kalitec et de transmettre une demande de permission de voirie au Centre de services du ministère des Transports de notre région pour l'installation des panneaux des Fleurons du Québec.

#### **024.01.13 FÉLICITATIONS - FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME – DÉCEMBRE 2012**

**ATTENDU QUE** le dimanche 16 décembre dernier se tenait à la salle municipale de Saint-

Pacôme une fête de Noël pour tous les enfants de notre Municipalité;

**ATTENDU QU'**une telle fête n'a pas eu lieu dans notre Municipalité depuis plusieurs années;

**ATTENDU QUE** plus de soixante (60) enfants accompagnés de leurs parents sont venus rencontrer le Père Noël et sa Fée des Glaces lors de cette fête familiale;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de remercier et féliciter de leur grande initiative les instigatrices de ce bel événement, notre agente de développement, Mme Marijo Couturier Dubé et notre coordonnatrice en loisir intermunicipal, Mme Roxanne Carbonneau, ainsi que les personnes qui se sont jointes à eux afin de faire de cette fête une belle réussite appréciée de tous.

#### **025.01.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h40.



## **Nouvelles du Club Optimiste MERCII!**

**Le Carnaval des Neiges de Saint-Pacôme sous le thème « Chapeau les jeunes d'inspirer le 27<sup>e</sup> carnaval! » est maintenant chose du passé et a remporté un très grand succès encore cette année.**

Le hasard a favorisé Alexandra St-Onge qui a été couronnée Reine du 27<sup>e</sup> Carnaval des Neiges.

### **Bravo Alexandra!**



Merci aussi aux deux duchesses; Frédérique Gagnon-Beaulieu et Brenda St-Pierre qui ont fait un magnifique travail dans la vente des billets de la loterie.

Un Merci chaleureux et spécial s'adresse :

- à leur présidente de duché
- à la dame de compagnie
- à tous les bénévoles qui ont aidé de quelque façon que ce soit.
- aux généreux commanditaires

À tous ceux et celles qui ont participé soit par leur présence aux activités ou par l'achat des billets de la loterie.

Rappelons que le Carnaval et la loterie sont les principales sources de financement pour les activités que le Club Optimiste organise pour les jeunes.

**Merci encore à toute la population et à l'an prochain pour le 28<sup>e</sup> Carnaval des Neiges.**

### **Les Gagnants de la loterie**

1er prix 1 000,00 \$	Marco Dubé, Saint-Pacôme (2936)	6e prix 100,00 \$	Jean-Louis Côté, La Pocatière (2794)
2e prix 500,00 \$	Claude Roussel, Montréal (1984)	7e prix 100,00 \$	Pauline Hudon, St-Roch (1687)
3e prix 250,00 \$	Alexandra Sirois, La Pocatière (1856)	8e prix 100,00 \$	Ronald Soucy, La Pocatière (2533)
4e prix 250,00 \$	Évelyne Castonguay, St-Roch (1079)	9e prix 100,00 \$	Thérèse Santerre, La Pocatière (0321)
5e prix 100,00 \$	André Théberge, La Pocatière (1197)		

*Une  
pause réflexion  
pour se faire  
du bien...*



## 12 Douzième café...

### VIEILLIR EN JOIE

animé par Madeleine Leblanc

Quand : Lundi 11 mars 2013 à 9h30  
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme  
27, rue St-Louis

Un autre visage de la fécondité,  
qu'importe l'âge.

Inscription obligatoire au 418.852.2356  
demandez Marijo...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus  
de Saint-Pacôme

**Famille et Aînés**  
**Québec**



et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières  
Saint-Pacôme



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière Ouelle

**Offres d'emploi - Camp de jour 2013**  
Municipalité de Saint-Pacôme

**Coordonnateur**

**Exigences**

- \* Être âgé de 18 ans ou plus le 24 juin 2013
- \* Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire

- \* Être capable de travailler en équipe et de gérer une équipe
- \* Posséder de l'expérience d'intervention auprès des jeunes

**Tâches**

- \* Coordonner et s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble du projet
- \* Gérer le budget de fonctionnement
- \* Superviser l'équipe d'animateurs
- \* Participer à l'élaboration de la programmation estivale avec l'aide des animateurs

- \* Planifier les sorties estivales
- \* Animer selon les besoins
- \* Établir des liens avec les parents

**Type d'emploi :** À la semaine

**Durée :** entre 8 et 9 semaines (40 heures)

**Début :** lundi 17 juin (Entrevues : vendredi 15 mars, PM)

**Animateur service de garde (1 poste)**

**Animateurs (4 postes)**

**Exigences**

- \* Être âgé de 16 ans ou plus le 24 juin 2013
- \* Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire
- \* Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- \* Être capable de travailler en équipe

- \* Être âgé de 16 ans ou plus le 24 juin 2013
- \* Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire
- \* Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- \* Être capable de travailler en équipe

**Tâches**

- \* Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- \* Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- \* Préparer, organiser et animer les activités
- \* Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- \* Favoriser la prise en charge des jeunes
- \* Établir un lien avec les parents



**Tâches**

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Planifier les sorties estivales
- Préparer, organiser et animer les activités
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes

**Type d'emploi :** À la semaine

**Durée :** entre 7 et 8 semaines (27 heures)

**Début :** lundi 24 juin (Entrevues : samedi 13 avril, AM)

**Type d'emploi :** À la semaine

**Durée :** entre 7 et 8 semaines (27 heures)

**Début :** lundi 24 juin (Entrevues : samedi 13 avril, AM)

**Modalité pour postuler**

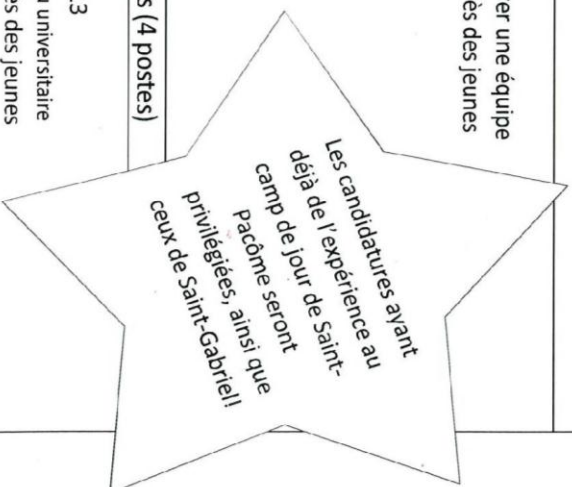
**Transmettre votre Curriculum vitae :** COORDONNATEUR avant le mardi 12 mars, 16h, ANIMATEURS avant le mardi 9 avril, 16h :

**Par la poste :** Bureau municipal de Saint-Pacôme au : 27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

**Par courriel :** rcarbonneau.iteerloisir@hotmail.ca

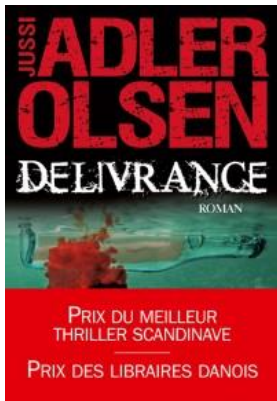
**Pour informations :** Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal, 418-852-2356

\* Tous les candidats retenus devront s'engager à suivre la formation d'animateur reconnue DAFA (Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Si le candidat s'engage à suivre la formation, la municipalité procédera à son inscription et assumera les frais d'inscription, sans rémunération. Le candidat sera par la suite embauché s'il passe son cours avec succès. (33 heures sur 2 fins de semaines complètes)



# Chronique culturelle

## À lire ce mois-ci...



Il a glacé le sang de milliers de lecteurs et s'est imposé en deux romans comme un maître du polar nordique : couronné par les plus grands Prix scandinaves, le Danois Jussi Adler-Olsen secoue à nouveau le paysage du thriller... La chasse haletante et presque désespérée lancée par le cynique inspecteur Carl Mørck et son fidèle assistant Assad derrière un tueur que rien ne semble pouvoir arrêter ne le dispense pas de jeter au passage un regard acerbe et troublant sur la

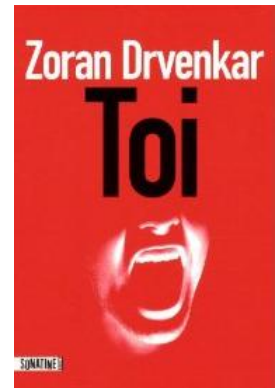
société danoise.

À Wick, au fin fond de l'Ecosse, une bouteille ancienne en verre poli est longtemps restée sur le rebord d'une fenêtre. Personne ne l'avait remarquée, pas plus que le message qu'elle contenait. Un message qui commence par le mot *Hjælp*, « au secours », en danois, écrits en lettres de sang...

Envoyée par la police anglaise à Copenhague, la mystérieuse missive atterrit entre les mains de Mørck et de son équipe. Son déchiffrement révèle qu'elle provient de deux garçons qui auraient été kidnappés dix ans plus tôt. Chose étrange : leur disparition n'a jamais été signalée...

Jussi Adler Olsen est aussi l'auteur de « Miséricorde » et « Profanation »

Imagine une tempête de neige sur l'autoroute. Un bouchon qui s'étire sur plusieurs kilomètres, aucune visibilité. Un homme sort de sa voiture et en silence assassine méticuleusement, à mains nues, vingt-six personnes dans les véhicules alentour. C'est le début d'une série de meurtres sans mobiles apparents commis par celui que la presse surnomme Le Voyageur.



Imagine maintenant cinq adolescentes. Cinq amies avec leurs espoirs et leurs peurs, leurs envies et leurs problèmes. Cinq jeunes filles que rien ne peut séparer, qui vont être prises au piège d'une situation qui les dépasse. Prises en chasse par un homme à qui tu ne voudrais pas avoir affaire, elles vont se jeter dans une fuite en avant sauvage et désespérée.

Imagine enfin un voyage jusqu'à un hôtel isolé en Norvège où tous ces protagonistes vont se retrouver pour une confrontation à la tension extrême et un dénouement qui te laissera sans voix

Zoran Drvenkar est aussi l'auteur de « Sorry »



## Brunch de la Municipalité

(au profit de la Station Plein Air)

Le dimanche 24 février 2013

de 10h à 13h

À la Station Plein Air  
de Saint-Pacôme

Adulte : 12,00 \$

Enfants 6 à 12 ans : 6,00 \$

- 5 ans : gratuit

Billets en vente : Station Plein Air  
Municipalité de Saint-Pacôme

## Concours « Vos plus beaux clichés » De Saint - Pacôme – hiver 2013



- ▶ Passionné de la photo, le comité de développement vous invite à soumettre vos plus belles images de St-Pacôme de la saison hivernale 2013.
- ▶ Remettez vos photos avant le 22 mars 2013, un jury sélectionnera deux gagnants parmi les photos qui seront remises (maximum de 5 photos par personne).

### Prix à gagner !

**Premier prix :** 50 Paco \$

**Deuxième prix :** 25 Paco \$

- ▶ 10 photos seront sélectionnées à chaque saison par le Jury pour le prix coup de cœur. Ces photos seront affichées à la **bibliothèque municipale Mathilde-Massé**.
- ▶ Amateur ou passionné de la photo, nous voulons voir, à travers vos yeux, ce qui caractérise notre village.
- ▶ Procurez-vous une fiche d'inscription (page suivante ou au bureau municipal) et remettez-la au bureau municipal. Vous devez envoyer vos photos à l'adresse suivante : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)

Le comité de développement de St-Pacôme



## DÉTAILS DU CONCOURS DE PHOTO « VOS PLUS BEAUX CLICHÉS » – HIVER 2013

### Exposition

Les photos seront affichées à la bibliothèque Mathilde Massé de St-Pacôme et sur le site web de la municipalité.

### Durée du concours

Le concours débutera le 23 décembre 2012 et se terminera le 22 mars 2013. Les photos remises devront avoir été prises obligatoirement entre ces dates.

### Qui peut participer ?

Tous ceux qui ont un coup de cœur à St-Pacôme (résident et non-résident). Maximum 5 photos par participant seront acceptées.



2e prix concours été 2012 : Mme Jocelyne Hudon

### Droits d'auteur

La signature du coupon qui doit accompagner chaque photographie constitue la cession, à titre gratuit et pour une durée indéterminée, d'une licence d'utilisation et de reproduction permettant à la Municipalité de Saint-Pacôme d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies soumises dans le cadre de ce concours, ainsi que la garantie par le participant qu'il en est le véritable auteur ou l'utilisateur autorisé. Le nom de l'auteur sera obligatoirement mentionné pour toute utilisation de sa photographie.



Prix coup de cœur concours été 2012 : Mme France Deschênes

### Adresse d'envoi

Les photos devront être envoyées à l'adresse courriel suivante :

[develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca)

Le formulaire d'inscription que vous retrouvez à l'endos de celle-ci doit être complété et remis au bureau municipal :

Municipalité de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis, C.P. 370

Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

### Format

Les formats maximum acceptés seront les 4x6 en format numérique. Une photo ayant un autre format, une modification ou un ajout sera éliminée.

### Membres du Jury

Le comité d'évaluation sera composé par 2 membres du comité de développement, 2 élèves de l'école La Pruchière et 1 professionnel de la photo.



## Formulaire à compléter – Concours « Vos plus beaux clichés »

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville et Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Licence d'utilisation et de reproduction

Le soussigné cède gratuitement à la Municipalité de Saint-Pacôme, et pour une durée indéterminée, une licence lui permettant d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies accompagnant ce coupon et lui garantit qu'il en est l'auteur ou l'utilisateur autorisé.

Signature du participant : \_\_\_\_\_

### Important : Si vous prenez des images avec des personnes :

Tous doivent approuver la résiliation DE LICENCE D'UTILISATION ET DE REPRODUCTION ci-haut mentionnée :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Description ou titre de la photo 1 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Description ou titre de la photo 2 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Description ou titre de la photo 3 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Description ou titre de la photo 4 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Description ou titre de la photo 5 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



# JOURNÉES BOULE DE NEIGE

Semaine de relâche 2013  
Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Mont-Carmel

## Tarification avantageuse (4 et 5 mars)

12\$+tx. pour l'accès aux pentes  
12\$+tx. pour la location d'équipement  
70\$ +tx. pour le Passeport Relâche  
(9 jours. du 2 au 10 mars)

### Lundi 4 mars

Dès 10h  
Ski/ planche à neige et glissade



10h  
Collation santé

11h à 12h  
Cours de ski Parent/enfant (GRATUIT)

(Inscription obligatoire)  
Voir la tarification avantageuse pour le billet de remontée et la location d'équipement



PM et Soirée  
Patin musical

### ZUMBA 19h30

Zumba parents/enfants à Saint-Gabriel 10\$ adulte  
8\$ moins de 18 ans

### Mardi 5 mars

Dès 10h  
Ski/ planche à neige et glissade



10h  
Collation santé

13h  
Kiosque « Bien dans sa tête, bien dans sa peau »

15h  
Collation santé  
PM et Soirée  
Patin musical

19h à 21h

### Glissade EXTRÊME

12 ans et plus  
Casque obligatoire  
Apporte ton traîneau

### Glissade FAMILIALE

Casque obligatoire  
Apporte ton traîneau

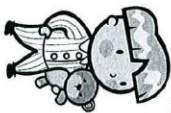
### Mercredi 6 mars

Mont-Carmel  
Bibliothèque Odile-  
Boucher

10h à 11h  
Heure du conte en pyjama!

Maman et papa,  
accompagnez vos enfants (3 à 8 ans)

Et n'oubliez pas votre pyjama!



### Jeudi 7 mars

Saint-Gabriel  
Local des jeunes

19h à 21h  
Tournoi sur Wii



21h à 23h

Visionnement d'un film sur écran GÉANT  
Salle communautaire  
Popcorn/friandises (\$)



### Vendredi 8 mars

Saint-Pacôme  
Focus

19h  
Ouverture du Focus  
Bienvenus à tous les jeunes!

19h30

Film à déterminer!  
Cinéma de Saint-Pacôme  
4\$



Les Journées Boule de Neige auront lieu seulement si les conditions le permettent.

Collations et breuvages (\$)



Roxanne Carbonneau  
Coordonnatrice en loisir  
intermunicipal

[rcarbonneau.iterloisirs@hotmail.ca](mailto:rcarbonneau.iterloisirs@hotmail.ca)

Lundi : 418-498-2050 \*115

Mardi/Mercredi : 418-852-2801

Jeudi/Vendredi : 418-852-2356



# Journée de la patrouille

## Souper retrouvailles

le samedi 23 février

Suivi d'une soirée musicale

## Au bar la Fixation

de la Station plein air

**Souper/soirée : 20,00 \$** (tx incluses)

**Forfait souper/ski/soirée : 30,00 \$** (+ taxes)

(au menu : soupe aux légumes, bœuf à la bière et gâteau du moment)

**animée par**



**Uldège**

*Musicien - Chanteur*













*Danses Sociales , Lignes*

*Rétro - Country - Populaire*

**Pour information : 418-852-2430**

# DATES À RETENIR

## Mars 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE</b> Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579					1 Récupération 2	2
<b>3</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00   24 heures de ski Station plein air	<b>4</b> <b>Journées boule de neige à la Station plein air</b> 9h00 M.A.D.A. Salle du conseil 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	<b>5</b> <b>Journées boule de neige à la Station plein air</b> 20h00 Séance ordinaire du Conseil Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	<b>6</b>  13h30 Fermières ateliers cartes de Pâques 12h30 pétanque Salle municipale 18h à 20h Cours de guitare	<b>7</b> <b>Vidanges 1</b> Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	<b>8</b> <b>Vidanges 2</b> Journée de la femme à la Station plein air souper et soirée	<b>9</b>
<b>10</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00   	<b>11</b> Café Jasette 9h30 Au Centre municipal 19h00 Rencontre Soccer du Kamouraska 19h30 C.A. Âge d'or 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	<b>12</b> Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm 19h30 Chevaliers de Colomb salle du conseil	<b>13</b> 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers montage broderie 18h à 20h Cours de guitare 19h30 Réunion mensuelle Fermières	<b>14</b> <b>Récupération1</b> Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	<b>15</b> <b>Récupération 2</b>	<b>16</b>
<b>17</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00   	<b>18</b> 19h30 C.A.Station plein air Salle du conseil 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	<b>19</b> Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	<b>20</b> 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers pantoufles pour enfants 18h à 20h Cours de guitare	<b>21</b> <b>Vidanges1</b> Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	<b>22</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>23</b> Circuit Rive-sud Station plein air Grande salle Âge d'or danse
<b>24</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00  Salle municipale Déjeuner Chevalier Colomb  <b>31</b>	<b>25</b> Comité de développement 19h30 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	<b>26</b> Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	<b>27</b> 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers ass. du signet 18h à 20h Cours de guitare	<b>28</b> <b>Récupération 1</b> Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	<b>29</b> <b>Récupération 2</b>	<b>30</b>

Date de tombée : 11 mars 2013

Prochaine parution : 20 mars 2013